

## Édito



Chères julirosiennes,  
Chers julirosiens,

Au moment où sortira cet Echo municipal, je souhaite vraiment que l'épidémie de coronavirus desserre son étouffement sur nos vies et

celles de nos proches. Nous pourrions prudemment, comme réveillés d'une longue hibernation, reprendre peu à peu nos activités en veillant cependant à se protéger et à protéger les autres. Mais ce confinement de près de deux mois ne sera pas qu'une douloureuse péripétie dans nos vies ; cet événement dramatique pour la plupart d'entre nous, marquera ce début de XXI<sup>e</sup> siècle d'une manière indélébile.

En effet, un nouveau monde se dessine qui exige que nous réfléchissions collectivement à la façon dont nous souhaitons l'habiter.

Il faudra tirer le bilan de ce qui nous est arrivé et comment, ceux qui nous gouvernent, sont restés sourds aux cris d'alarme de professionnels de santé réclamant des moyens pour l'hôpital public.

Pendant ce temps, alors même que tous les signaux de l'épidémie étaient déjà là, Agnès BUZYN quittait ses fonctions de ministre de la santé pour les municipales de PARIS... Cela en dit long sur le sens de responsabilité de certains politiques en général.

Depuis des décennies le peuple de France clame sur tous les tons que la santé, comme l'éducation entre-autres, ne sont pas des marchandises à sacrifier sur l'autel de l'équilibre budgétaire. Au nom des petits calculs de ces boutiquiers vertueux, on supprime des lits à tour de bras et on rend notre système de santé scandaleusement dépendant d'autres pays comme la CHINE en particulier...

**Ce sont bien ces services publics pourtant si vilipendés, sommés sans arrêt de réduire leur voilure, qui assurent majoritairement, actuellement, le fonctionnement de notre pays.**

## Installation du nouveau Conseil Municipal

**Le nouveau Conseil municipal issu des suffrages sortis des urnes le soir du 15 mars 2020 n'avait pu être installé du fait du confinement qui a été mis en place dès le lendemain. Pendant toute cette période troublée c'est le conseil en place depuis 2014, le maire et les élus de la majorité sortante, qui ont géré la crise sans ménager ni leur temps, ni leur peine. C'est donc au sortir du confinement, le 11 mai, que l'État a donné l'autorisation aux mairies dont les Conseils étaient élus au premier tour, de procéder à leur installation entre le 23 et 28 mai.**



La date arrêtée pour Saint Julien Les Rosiers, a été le 28 mai 2020. Restait à décider de l'organisation suivant les contraintes sanitaires imposées. Soit procéder à l'installation en audience publique mais avec un public compté et restreint dans la grande salle de Mandela, l'idée a été abandonnée : trop de problèmes de nettoyage et de désinfection avant et après. Soit de le faire dans la salle Biscarat mais avec un public invité, et là qui inviter ? Sans faire d'impair et des frustrés. En définitive le choix a été pris à l'unanimité en début de séance de procéder à l'installation à huis clos.

L'installation du nouveau Conseil Municipal s'est donc déroulée le 28 mai 2020 à 18 heures à la salle Biscarat sous la présidence du doyen de l'assemblée, Michel Cruvellier. Sans surprise Serge Bord a été élu avec les 19 voix de la majorité. Puis il a prononcé une courte allocution : « Je vous remercie pour cette confiance renouvelée que vous venez de me donner pour conduire les destinées de notre commune durant les 6 années qui viennent. Je serai le maire de tous, dans une démarche d'écoute, d'empathie, sans aucun esprit partisan avec le seul souci de mettre ma disponibilité et mon statut au service de nos administrés. Sachons dépasser nos intérêts personnels

*pour toujours rechercher l'intérêt collectif, car là est le chemin qui doit nous rassembler. Je n'ignore pas le contexte particulier dans lequel s'ouvre ce mandat avec l'épidémie de coronavirus qui nous a tous pris au dépourvu, inquiets pour nous-mêmes, nos proches et les personnes âgées de la commune. Je pressens aussi que les conséquences traverseront ces 6 années à venir et qu'elles seront de nature à nous faire reconsidérer un certain nombre de priorités. Je remercie aussi les 3 élus de l'opposition pour avoir mené une campagne correcte et soutenue et les inviter désormais, à s'impliquer dans le travail des commissions. Mon bureau, je vous le rappelle, est ouvert à tous, il ne tient qu'à vous d'en franchir le pas... Mesdames et Messieurs, chers collègues élus de la République, il est temps désormais de se mettre au travail. ».*

L'élection du maire a été suivie par l'élection de la liste des six adjoints menée par Éric Plantier, 1<sup>er</sup> adjoint ; Angélique Peiretti-Garnier, 2<sup>e</sup> adjointe ; Olivier Poudevigne, 3<sup>e</sup> adjoint ; Abiba Georges, 4<sup>e</sup> adjoint ; Patrick Higon, 5<sup>e</sup> adjoint ; Danielle Lis, 6<sup>e</sup> adjointe. Puis cela a été le tour des membres du CCAS : Bernard Martin, président ; Virginie Curto-Prost, François Siau, Angélique Peiretti-Garnier, Pascale Anger.

Et en disant cela, je pense à tous nos héros du quotidien, l'ensemble des personnel soignant, nos pompiers, nos gendarmes, au personnel des services des ordures ménagères d'Alès Agglomération, aux employés municipaux présents au travail, à notre policier municipal qui a assuré toutes les missions qu'on lui a confié, à vous toutes et tous qui avaient continué à vous occuper de vos voisins, parents ou amis. Et puis bien sur remercier ce formidable élan de solidarité qui en dit long sur la générosité de nos concitoyens à travers la confection de plus de 6000 masques.

**Alors oui, un nouveau monde se profile où notre intelligence collective sera force de proposition. Un nouveau monde où nous interrogerons notre relation aux besoins essentiels, débarrassés du superflu de cette « société de consommation » qui nous gangrène.**

**Alors oui, après ce temps de confinement, de bouleversement à l'intérieur de nous-mêmes, viendra cette vague, ce mouvement citoyen de fond pour reprendre en main nos vies.**

**Dans ce chamboulement de nos existences, j'allais presque oublier les élections municipales et notre large victoire avec 67,66 % de julirosiens qui nous ont plébiscités !...**

Je remercie vivement toutes celles et ceux qui, en nous apportant leur soutien, marquent aussi la confiance qu'ils placent en nous et en notre projet pour la commune et ses habitants, toutes générations confondues.

Comme je l'exprimais dans ma « profession de foi », « *l'ambition que je porte pour Saint Julien les Rosiers est forte et elle continuera à me mobiliser totalement et souvent bien au-delà... !* »

Je serai bien entendu le Maire de tous les julirosiens sans aucun esprit partisan ni acrimonie envers qui que ce soit, comme je l'ai toujours été depuis le premier jour de mon premier mandat de Maire. Je crois en la bienveillance et au respect mutuel.

Les femmes et les hommes qui, aux côtés de mon ami Éric PLANTIER et de moi-même, composent notre équipe, sont animés du même esprit. Ce sont toutes et tous des éléments de grands talents avec lesquels nous aurons grand plaisir à travailler. En attendant, prenez soin de vous et vos proches

Avec tout mon dévouement et mes remerciements les plus sincères.

Serge Bord, Maire

## Pour rappel : Adjoints et Conseillers avec délégations



**Éric PLANTIER**  
1<sup>er</sup> adjoint  
Finances - Économie



**Angélique PEIRETTI GARNIER**  
2<sup>e</sup> adjoint  
Enfance - Jeunesse, vie associative, Centre social - Sport



**Olivier POUDEVIGNE**  
3<sup>e</sup> adjoint  
Urbanisme  
Agenda 21  
Suivi des projets d'aménagement



**Abiba GEORGES**  
4<sup>e</sup> adjoint  
Environnement, Écoles - Éducation



**Patrick HIGON**  
5<sup>e</sup> adjoint  
Personnel - Emploi  
Ressources Humaines  
Formation  
Travaux bâtiments communaux



**Danielle LIS**  
6<sup>e</sup> adjoint  
Culture - Festivités



**Bernard MARTIN**  
Conseiller Délégué  
Culture  
Médiathèque - CCAS



**Fabrice DALVERNY**  
Conseiller délégué  
Travaux  
Voirie



**Pierre PIC**  
Conseiller délégué  
Information  
Communication

## Liste des conseillers élus

Claire DEVISE ; Françoise SIAU ; Sabrina IKHLEF ; Géraldine STECKIW ; Michel CRUVELLIER ; Évelyne BONET ; Arnaud HUPRELLE ; Virginie CURTO-PROST ; Mory FOFANA ; Ève DEPAUW ; Loraine JULLIAN-SICARD ; Pascale ANGER ; Bernard MOUTON.

## 15 MARS 2020 : résultats des élections municipales

**Résultat général : Inscrits : 2764 - Votants : 1512**

**Exprimés : 1472 - Participation : 54,70 %**

**Liste Saint Julien les Rosiers : notre village ! : 996 voix - 67,66 %**

**Nombre d'élus au conseil municipal : 20**

**Nombre d'élus à Alès Agglomération : 2**

**Liste Osez pour changer : 476 voix - 32,34 %**

**Nombre d'élus au conseil municipal : 3**

**Nombre d'élus à Alès Agglomération : 0**

## SOMMAIRE

Édito .....	1 - 2	Coronavirus .....	10/11
Élection nouveau Conseil municipal		Vie communale .....	12 - 15
Résultats Élections municipales .....	1 - 2	Vie culturelle .....	16/17
Travaux - Vie communale .....	4 - 7	Délib's - Billet d'humeur .....	p. 18/19
Projet Cœur de village .....	8/9	Vie communale .....	p. 20

## C'ÉTAIT UN 11 JANVIER 2020

### Vœux à la population

Avec les événements dramatiques liés à l'épidémie du coronavirus, il semble que les vœux 2020 se sont déroulés à une autre époque !



Pourtant, c'était hier, rappelez-vous, une salle Mandela comble où plus de 500 personnes s'étaient données rendez-vous pour une soirée citoyenne, porteuse de messages forts sur la gouvernance de notre belle commune.

C'est désormais la tradition que d'assister à la projection d'un film sur les activités associatives et sur les projets communaux et intercommunaux. Et puis, bien entendu, le discours (un peu moins

long que d'habitude !) de notre Maire, Serge BORD, qui s'est attaché à n'oublier personne dans ses remerciements, retraçant les actions réalisées en 2019 et les perspectives générales pour 2020.

Il concluait par un large état des lieux de la politique nationale et internationale pour revenir sur Saint Julien les Rosiers, citant Albert CAMUS qui s'adressant à René CHAR, lui avait confié : « *Vous êtes mon essentiel !* ». Il reprenait à son compte cette citation pour l'adresser aux julirosiens dans ses vœux pour 2020.

## 17 JANVIER 2020

### Vœux aux commerçants

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité avait invité les commerçants et artisans de la commune ce vendredi 17 janvier 2020.



L'occasion pour le Maire et les élus, de dire l'importance du maillage des petites entreprises sur notre commune. Près de 200 qui, à elles seules, comptabilisent 500 salariés.

Dans son petit mot de bienvenue, Serge BORD insistait sur l'importance de la filière de l'apprentissage et du travail en

partenariat avec Alès Myriapole. Il redisait sa volonté d'être proche de leurs préoccupations.

Quatre mois plus tard, avec le passage du coronavirus, il s'agira effectivement d'être plus que jamais à l'écoute de nos commerçants et artisans locaux.

## TRAVAUX CD 316

# Mise en sécurité des usagers

Comme évoqué depuis quelques semaines, les travaux de création du cheminement doux entre le village de St Julien et les écoles ont débuté.



**Nous l'avons déjà évoqué mais il est important de rappeler que ces travaux ont des objectifs multiples.**

- **Diminuer les vitesses de circulations.**

En effet la voirie est très rectiligne et incite les véhicules à avoir des vitesses de circulation élevées ... Si on y ajoute l'incivisme de certains utilisateurs de la route on peut couramment constater des vitesses de circulation très importantes. Deux chicanes viendront donc couper les deux lignes droites afin de limiter les vitesses. De plus, nous l'avons souvent évoqué et les services du conseil départemental recommandent fortement ce principe, la largeur de voirie sera réduite par la création du cheminement piétonnier. Cet aménagement (comme celui fait entre le CD 904 et la mairie) permettra une réduction significative des vitesses de circulation.

En complément, le carrefour avec le chemin du Badaras (cimetière) va changer de régime de priorité. En effet, deux stops seront mis en place de façon à obliger à marquer l'arrêt sur la voie principale (CD 316) et ainsi couper les vitesses des véhicules entrant dans le vieux village.

Enfin, la traversée du vieux village verra la mise en place de marquage, très spécifiques pour, là encore, atteindre notre objectif.

- **Permettre une circulation piétonnière ou vélo sécurisée.** Il est important que les utilisateurs autres que ceux des véhicules

motorisés puissent disposer d'un espace dédié à leur circulation, physiquement séparé de la voirie afin de pouvoir se déplacer en sécurité. L'aménagement prévoit sur 80 % du linéaire, partout où cela était possible. Seule la traversée du vieux village ne permet pas ce principe par manque de largeur entre les habitations existantes. Le reste du linéaire est donc traité comme les cheminements existants, avec la mise en place d'une bordure séparatrice (20 cm \* 30 cm) pour assurer cette protection.

- **Il est important de préciser que pour anticiper les changements d'habitudes de circulation, avec entre autre un transfert de circulation par le chemin des Gayettes et des Pras, trois ralentisseurs ont été créés sur ces secteurs**

Ces travaux sont en cours et ont été malheureusement mis en pause pour les raisons que nous connaissons tous.

Ils font suite à des travaux de même nature réalisés récemment. Il s'agit du secteur des Gayettes qui a vu également la création d'un cheminement piéton et de chicanes avec les mêmes causes et les mêmes effets ! Un linéaire de 350 mètres environ a ainsi été traité depuis la limite communale avec Saint Martin de Valgalgues (partie la plus large et la plus droite). Une réflexion sera menée à moyen terme pour assurer la liaison entre ce tronçon et le CD 316 en travaux.

### Rappel du montant des travaux et subventions

Coût total des travaux : 255 000 €

#### Subventions

DETR : ..... 89 000 €

Fond de concours : ..... 56 000 €

Amendes de police : ..... 14 000 €

#### Reste à la charge de la commune

..... 96 000 €

## PLU

# Un document de planification urbaine enfin applicable

**Conforme aux exigences de préservation des espaces naturel et de développement durable, fruit d'une collaboration étroite avec les services d'aménagement du territoire de l'État, le PLU de la commune a été adopté le 20 février dernier, avec 5 « abstentions » et 16 voix « POUR ».**

L'élaboration de ce document a commencé en 2004. Une première version a été adoptée en 2013 à l'unanimité, mais a été annulée par le tribunal administratif en 2015 (uniquement sur la forme). La même année une autre version a été élaborée, sur les mêmes bases que la première mais avec toutes les nouveautés législatives désormais obligatoires : études pluviale et environnementale, réduction des zones urbaines constructibles, orientation d'aménagement de certaines zones de la commune, mise à jour du schéma d'assainissement, plan de débroussaillage. Après être revenu au POS de 2015 à 2017, c'est le RNU qui s'est appliqué par la suite sur la commune non sans poser des problèmes. En effet trois règlements différents ont été en vigueur entre 2013 et 2020. Le dernier en date a été le plus problématique avec des difficultés d'interprétations, notamment par son contenu permissif, sans parler des autorisations d'urbanisme qui ont été délivrées par le préfet, le maire n'ayant le choix que de signer le document. **Les nouveautés réglementaires qui se sont rajoutées dans le processus d'élaboration du PLU ont conduit à des études onéreuses, qui n'ont pas été subventionnées, et dont les résultats ont été longs à atteindre.**

À titre d'exemple, l'étude pluviale a été faite avec des relevés sur le terrain sur plusieurs



Présentation du PLU à la population

périodes de l'année, lors de fortes précipitations et après des mois des périodes dites sèches, ceci afin d'obtenir des résultats les plus réalistes possible pour déterminer des solutions les plus appropriées : installations ou renforcement du réseau, lieu d'implantation de bassin de rétention (ruissellement uniquement), règles de rétention à la parcelle pour les nouvelles constructions.

**Nous souhaitons remercier les Julirois(es) qui ont été sollicités via des questionnaires et qui ont fait part de leurs observations. Leurs retours ont été essentielles pour appréhender l'état du ruissellement pluvial de la commune.**

Après l'enquête publique où presque 30 personnes sont venues faire des remarques, mais uniquement pour la plupart d'entre

elles sur le devenir de leur terrain, le document a été très légèrement modifié pour tenir compte des suggestions des services de l'État (précision sur le règlement, erreur matérielle d'écriture, ...).

**Toutes les personnes publiques associées ainsi que le commissaire enquêteur ont émis un avis favorable au PLU de la commune. Aujourd'hui la commune dispose d'un document de planification urbaine et de protection des espaces naturels de la commune.**

Même s'il est complexe à mettre en œuvre car il appréhende tous les impacts d'une nouvelle construction sur un terrain et son environnement, il n'en demeure pas moins primordial pour un développement harmonieux du territoire. Je vous invite à le consulter dans son intégralité sur le site internet de la commune.

## CERCAFIOT : RÉFECTION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

**Après les travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'eau potable d'Arbousse, après la création du réseau d'assainissement du même secteur, il était important de terminer la réfection des réseaux de ce secteur nord de la commune. Nous nous étions engagés à le faire avant le transfert de compétence à la communauté d'agglomération du Grand Alès, engagement tenu !**

Il y a quelques années le réservoir et les pompes de surpression avaient été réhabilités et changés afin de sécuriser la distribution de l'eau sur le quartier de Cercafiot. La canalisation avait alors été identifiée comme vétuste. Son renouvellement devait alors être programmé. Les travaux entrepris se sont terminés fin 2019. Ils ont porté sur le renouvellement d'environ 250 ml de canalisation de petit diamètre mais adapté au besoin existant et futur



(peu de possibilité de construction sur le secteur). La voirie a été ensuite remise en état conformément à nos engagements avant travaux. **Le montant des travaux réalisés s'élève à 54000€.**

## ÉCOLE PIERRE PERRET

# Inauguration de l'école rénovée

Dans tout village, s'il est un lieu symbole de vie, c'est bien le groupe scolaire, espace d'éducation mais aussi d'échanges, d'effervescence, de cris, de jeux. Les enfants sont là pour s'instruire mais aussi vivre en communauté, se socialiser, apprendre des règles primordiales dans leur future vie d'adulte.

**Nous avons toujours privilégié les écoles au sein de notre commune, et le projet de rénovation de l'école élémentaire Pierre PERRET s'est imposé à nous comme incontournable.**

Nous avons beaucoup écrit sur l'étude, le choix des entreprises, la mise en place, la réalisation de ce chantier qui aura été l'un des plus importants de ce mandat qui s'achève.

Mené à son terme en respectant toutes les contraintes de la vie scolaire pour aboutir à une réalisation dans l'air du temps éco responsable, mettant en œuvre des techniques performantes, favorisant les économies et même la production d'énergie, rendant ces lieux faciles à vivre.

**Toutes ces raisons font que ce projet est une réussite.**



### Un chantier débuté à l'automne 2018, achevé à l'automne 2019.

Un groupe scolaire totalement rajeuni, inauguré le samedi 9 novembre 2019 en présence de Jean RAMPON, sous-préfet d'ALÈS, Cathy CHAULET et Jacky VALY, conseillers départementaux, Fabrice VERDIER, conseiller régional, Serge BORD, maire, Patrick HIGON, adjoint aux écoles, de nombreux collègues élus(es) accompagnés(es) de leurs conjoints(es), Lionel AMATO, directeur et de ses collègues enseignantes, Jérôme BRÉMANT et Cyril CURTO, architectes en charge du projet, de nombreux représentants des entreprises qui ont participé à la réalisation, et bien sûr, d'enfants scolarisés en ces lieux avec leurs parents et grands-parents (que l'on aurait aimé voir plus nombreux), sans oublier de

nombreux employés municipaux. Le ruban tricolore coupé à l'entrée de la cour, la Marseillaise entonnée, les discours de circonstance s'achèvent avec l'intervention de M. le sous-préfet qui s'est tout particulièrement adressé aux enfants, le verre de l'amitié fut levé en toute convivialité autour d'un buffet.

J'ai écrit ces quelques lignes en pleine période de confinement, avec une certaine émotion et le désir de les voir publier au plus vite dans l'Écho municipal qui sera l'écho de la reprise, de la vie retrouvée... avec sans nul doute, beaucoup d'activités et clameurs enfantines au sein de l'école Pierre PERRET.

# Rencontre avec Monsieur le sous-préfet

Le samedi 9 novembre 2019, jour de l'inauguration de l'école Pierre PERRET, nous en profitons pour inviter Monsieur le sous-préfet d'Alès à venir rencontrer les membres du conseil municipal avant la cérémonie et ce, en présence de Jacky VALY, notre conseiller départemental.

Autour d'un café et de quelques viennoiseries, les thèmes abordés furent nombreux, mais l'ambiance détendue et « bon enfant » permit à tous de s'écouter et de se comprendre.

Serge BORD, notre maire, en profitait pour exprimer la volonté de l'équipe en place de favoriser les investissements ayant traits aux cheminements doux et donnait une information sur ce que nous allons faire sur le CD 316 entre le rond-point des écoles et Saint Julien...

Il rappelait également au Sous-préfet le versement de la subvention de DETR concernant les travaux de réfection des écoles (rappelons que l'État s'est engagé à hauteur de plus de 30%).

Il redisait la volonté des élus de voir se réaliser le rond-point de l'entrée nord du

village et de procéder, en partenariat avec le CD, à l'expropriation d'un terrain, condition sine qua non pour sa réalisation. Jacky VALY confirmait la position favorable du CD sur ce point.

Il présentait le projet de vidéo-protection avec 6 caméras implantées dans l'espace public de la commune qui devraient être opérationnelles en 2020 et demandait là-aussi une aide financière de l'État à travers le fonds interministériel de prévention de la délinquance.

Enfin l'acquisition d'un broyeur à végétaux a été évoquée pour permettre à notre commune de pouvoir traiter nos déchets verts.

Le Sous-préfet nous a conseillé de déposer



un dossier DETR car la possibilité d'une aide à la hauteur de 40% du coût de l'acquisition est avancée par le représentant de l'État. De l'avis unanime, cette rencontre fut très positive car elle dégage des perspectives d'aides financières non négligeables.

## Ébauche du budget 2020

On aurait dû dans cet Écho municipal vous présenter le détail du Budget 2020. La situation extraordinaire de cette année ne nous a pas permis à ce jour de nous réunir en Conseil Municipal et donc de pouvoir le voter, la date limite étant repoussée au 31 juillet 2020.

Néanmoins, nous pouvons en présenter les grandes lignes et dans quel contexte il se situe.

### LE CONTEXTE

Dans cette période d'incertitude et de ralentissement considérable de l'économie, on pouvait penser et espérer que le redémarrage (dès qu'il sera possible...) passerait par les collectivités territoriales

et les communes en particulier. Or, à l'inverse, l'État a choisi une nouvelle fois de poursuivre sa politique de rigueur en continuant à diminuer ses dotations.

• Dotation Globale de Fonctionnement : ....	308 773 €	soit	- 960 € par rapport à 2019
<b>Depuis 2014 la DGF a diminué de 50 000 €</b>			
• Dotation de Solidarité Rurale : .....	53 161 €	soit	- 31 626 € par rapport à 2019
• Dotation de péréquation : .....	100 443 €	soit	- 11 160 € par rapport à 2019
<b>Depuis 2016 cette dotation diminue de 10 000 €/an</b>			
• Compensations fiscales : .....	88 822 €	soit	+ 5 731 € par rapport à 2019

**Soit au total une baisse pour 2019 de 38 015 € !**

### LES PROJETS 2020

- Poursuite des travaux de viabilisation Cœur de Village
- Démarrage construction Maison médicale et commerces
- Aménagement cheminement doux et mise en sécurité RD 316
- Mise en place vidéo-protection
- Travaux de voirie Lariasse – Gayettes
- Acquisition broyeur végétaux.

**Ces projets devront bien évidemment être soumis au vote du budget et pourront être réalisés en fonction des conditions d'intervention possibles compte tenu de la situation générale actuelle.**

## Finalisation



La commune finalise son projet « Cœur de village » sur une surface dédiée de 2,5 hectares, entre la salle Nelson Mandela, la mairie et les écoles.

### Ce projet comprend :

- 42 appartements à loyer modéré (de T2 à T4). Le bailleur est le Logis Social Cévenol
- 14 appartements pour nos aînés dans le cadre du dispositif "maison en partage".
- 10 maisons en "accession à la propriété" à prix abordables.
- Une surface commerciale de 300 m<sup>2</sup> pour accueillir le petit commerce.
- Une surface dédiée à l'offre médicale de 200 m<sup>2</sup>.

Ainsi, ce pôle de centralité très attendu répond aux besoins des julirosiens toutes générations confondues.



## MAISONS ABORDABLES

# Une belle opportunité pour les julirosiens

Rappelons que dans le cadre de l'aménagement du « Cœur de village », nous allons procéder à la commercialisation d'un lotissement communal de 10 lots ou partenariat avec les « Maisons OLIVIER ».

Ce projet a pour objectif de favoriser l'accession à la propriété pour les ménages aux revenus modestes mais aussi la mixité des âges.

Pour être fidèle à ces objectifs, le conseil municipal s'est prononcé sur la mise en place d'une commission d'attribution afin de favoriser les primo-accédants, les jeunes ménages et les retraités.

Deux réunions d'information en présence du maire et des adjoints délégués ainsi que de M. Serge NAUGUES, intervenant pour les « Maisons OLIVIER » ont permis de répondre d'une manière claire à toutes les interrogations qui se sont exprimées.

Il ressort de ces deux réunions un engouement certain pour cette formule d'accession

à la propriété dans la mesure où le lot terrain + maison est compris entre 145 000 et 160 000 € (frais de notaire et taxes communales incluses).

En effet, nous enregistrons 15 demandes mais la liste n'est pas exhaustive et l'on peut encore postuler car le confinement que nous connaissons depuis le 16 mars ralentit la réalisation du projet.

Pour information, la commission s'est réunie début mars pour valider les critères de pondération pour les lots réservés aux jeunes ménages, aux familles monoparentales et aux retraités.

Les julirosiens qui souhaiteraient postuler peuvent encore le faire ; nous mettons à leur disposition des documents d'information pour éclairer leur décision.



# À l'heure de la réalisation

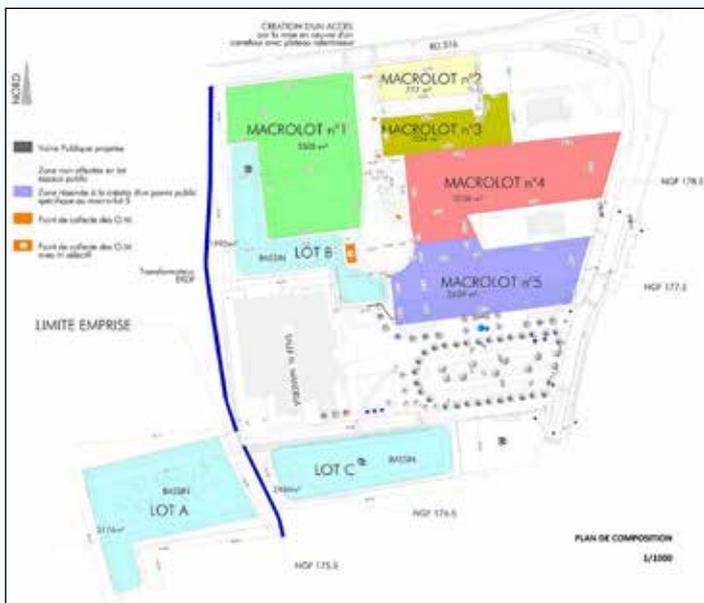
Issu d'une volonté politique née il y a plus de 30 ans, ce projet inscrit l'avenir de notre commune dans un cadre de vie amélioré, répondant au besoin de la population.

Avec une grande partie d'espaces verts, et des bassins de rétention aménagés en lieu ludique et arboré, et à proximité des services publics de la commune (poste, mairie, écoles, médiathèque, stade, multisports, terrain de tennis .....); ce nouveau quartier possédera tous les atouts d'un endroit attrayant et dynamique où il fera bon vivre.

La commune souhaite ainsi créer des lieux de vie qui font sens et écho aux enjeux de notre temps.

Après de long mois d'études nécessaires, et suite à la réception de la dernière autorisation technique des services de l'État (validation du traitement hydraulique de la zone), les travaux de réalisation du lotissement « Coeur de village » ont enfin démarré en mars.

Comme annoncé les 5 lots auront la destination suivante :



- Le lot 1 de 3505 m<sup>2</sup>, vendu à LOGIS CÉVENOLS, sera destiné à la création de 26 logements sociaux résolument modernes et insérés dans le cadre naturel existant. Nous recevons à ce sujet les demandes de réservation de logement par courrier en mairie.



Ces travaux consistent à aménager tous les lots destinés pour leur mise en vente, avec la mise en place : du réseau électrique, pluvial, gaz, télécom-fibre, et d'éclairage public, de la voirie, des bassins de rétentions, des espaces verts, des places de parkings, des aménagements de sécurité.

Les travaux sont effectués par l'entreprise SEEB pour les réseaux et GUIRAUD pour la voirie et bassins de rétentions pour un coût total de près de 505 000 € HT, avec les honoraires et frais divers, nous sommes à 550 000 € HT.

Ces dépenses seront équilibrées avec les recettes issues de la vente des terrains.

Les entreprises ont été retenues par le conseil municipal du 11 décembre 2019 à l'issue d'une procédure de marchés publics.

- Les lots 2 et 3 de 1831 m<sup>2</sup>, destinés à la construction de maison individuelle, suivant le concept de « maisons abordables » en partenariat avec le promoteur « Maisons OLIVIERS », seront redivisés en 10 lots et vendus à des particuliers choisis sur dossier suivant des critères de sélection. Le dossier de demande est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune. Les lots sont principalement destinés aux jeunes ménages, aux familles monoparentales et aux retraités.

- Le lot 4 de 3035 m<sup>2</sup>, vendu à LOGIS CÉVENOLS, sera destiné à la construction de 14 « maisons en partage » pour nos aînés ou un(e) auxiliaire de vie assurera un accompagnement et prestations, une salle commune servira aux activités des locataires-résidents. Nous recevons à ce sujet les demandes de réservation de logement par courrier en mairie.



- Le lot 5 de 2639 m<sup>2</sup>, vendu à la SEGARD, sera destiné à accueillir :
  - en rez-de chaussée la maison médicale, pharmacie et commerces ;
  - à l'étage 20 logements sociaux.
 Nous recevons aussi pour ce dossier les demandes écrites pour les logements et les commerces.

## CORONAVIRUS

# L'État et la Région au secours des entreprises et de l'emploi

**Le monde est aujourd'hui suspendu à la propagation du virus Covid-19 dit : nouveau coronavirus. Venant de Chine, ce virus s'est rapidement propagé aux quatre coins du monde touchant l'ensemble des pays. Avec bientôt 20 000 morts en France, et le compteur continu de tourner, il s'est rapidement installé comme une menace sérieuse pour la santé des individus.**

Force est de constater que la crise n'est pas seulement sanitaire, mais également économique, le confinement décidé, politiquement et administrativement, en vigueur depuis le 17 mars a provoqué un arrêt de l'économie **et la crise sanitaire s'est transformée en une crise économique sans précédent depuis l'après-guerre**, pouvant même dépasser en envergure celle de 2008/09.

L'épidémie de coronavirus entraîne un ralentissement de l'économie inédit. L'État a donc adopté un plan massif de soutien aux entreprises pour les aider à surmonter cette crise.

Un grand nombre d'entreprises subissent de plein fouet les répercussions du coronavirus : chute du chiffre d'affaires, fermeture des commerces non alimentaires, restaurants, cafés..., difficultés de production, rupture d'approvisionnements, absences de salariés...

**Déjà 700 000 entreprises ont demandé du chômage partiel ou technique et 8 millions de salariés sont aujourd'hui concernés par ces mesures et ont cessé leurs activités.**

Chaque entreprise sauvée, chaque emploi préservé sera utile pour redémarrer l'économie lorsque la crise sanitaire sera terminée et à la sortie du stade 1 de la crise économique. Car maintenir les revenus des ménages reste indispensable pour ne pas ajouter une crise sociale à la crise sanitaire. La sauvegarde des entreprises et des emplois est l'objectif affiché de la politique économique de l'État, qui a mis en place des actions et des aides.

**1. Des délais de paiement des échéances sociales et fiscales** (URSSAF, Impôts directs)

**2. Dans les situations les plus difficiles, remises d'impôts directs** pouvant être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes.

**3. Le report du paiement des loyers, des factures d'eau de gaz et électricité** pour les plus petites entreprises en difficulté.

**4. Une aide de 1500€** pour les plus

petites entreprises, les indépendants, les professions libérales et micro-entreprises les plus touchés grâce au fond de solidarité financé par l'État et la Région.

**5. La mobilisation de l'État à hauteur de 300 milliards d'euros** pour garantir des lignes de trésorerie bancaires **dont les entreprises pourraient avoir besoin à cause de l'épidémie.**

**6. Un soutien de l'État et la Banque de France** (médiation du crédit) pour négocier avec sa banque **un échelonnement des crédits bancaires.**

**7. Le maintien de l'emploi** dans les entreprises par **le dispositif de chômage partiel simplifié** et renforcé.

**8. L'appui au traitement d'un conflit** avec des clients ou fournisseurs par le Médiateur des entreprises.

**9. La reconnaissance par l'État et les collectivités locales du Coronavirus comme cas de force majeure** pour les marchés publics. En conséquence, pour tous les marchés publics d'État et les collectivités locales, **les pénalités de retards ne seront pas appliquées.**

**L'État renforce son plan d'aide aux entreprises par un fonds de solidarité État / Région pour aider les petites entreprises, les indépendants, les professions libérales et micro-entreprises les plus touchées par la crise.**

Une **aide rapide et automatique de 1500€** par mois pourra être versée aux entrepreneurs ayant dû arrêter leur activité ou ayant enregistré une baisse d'au moins 50 % de leur chiffre d'affaires.

**À cela, s'ajoute une aide « forfaitaire » de 2000€** pour « impossibilité de régler les créances ». À ces sommes, **peuvent s'ajouter 2000€ supplémentaires versés par la Région Occitanie**, dans le cadre d'un partenariat de solidarité entre l'État et La Région.

• **Un fonds de solidarité pour les entreprises de moins de 10 salariés : 25 M€, en mars et renouvelé en avril.** Il s'inscrit dans le cadre du fonds État de 1 Md€ en

mars et 1 Md€ en avril pour les TPE de 1 à 10 salariés. La Région instruira les demandes liées à cette mesure.

• **L'élargissement et l'assouplissement des aides aux entreprises en difficultés de + 10 de salariés : 10 M€**

• **La création d'un fonds de garantie bancaire avec BPI : 5 M€ avec effet de levier pour 100 M€ de prêts de trésorerie** auprès des banques afin qu'elles assurent le fonds de trésorerie nécessaire aux entreprises articulé avec le fonds national :

• **La mise en œuvre d'un prêt rebond à taux 0% pour renforcer les fonds propres des entreprises en concertation avec les banques : 8 M€ et effet levier de 55 M€**

→ Prêt de 7 ans, avec un différé de 2 ans.

→ Prêt de 10 000€ à 300 000€ en parallèle d'un prêt bancaire du même montant.

→ Ouvert à toutes les PME à partir d'un an d'existence

• **Le dispositif « Former plutôt que licencier » qui ouvre le financement de la formation aux salariés : 4 M€.** Cela doit permettre aux employés en situation de chômage partiel de bénéficier d'une formation financée par la Région Occitanie.

• **Un Fonds de secours aux secteurs associatif, culturel, sportif, de l'économie sociale et solidaire et de la politique de la ville : 5 M€.**

Dans notre commune de Saint Julien les Rosiers c'est quelques 170 commerçants, artisans, entrepreneurs et indépendants qui sont concernés. Pour toutes demandes ou renseignements ils peuvent utiliser les coordonnées ci-dessous.

### Plus d'infos Covid-19 Informations aux entreprises

- **Région Occitanie**  
0 800 31 31 01 (appel gratuit)
- **Chambre des Métiers et de l'Artisanat**  
04 66 62 80 00

# En ces temps de confinement, la mairie agit !

En ces temps de confinement, il n'est pas simple de rester au contact des julirosiens et en particulier des personnes âgées de la commune. Heureusement, **le téléphone fonctionne et la plupart des personnes dites « vulnérables » ont été contactées** pour prendre des nouvelles et voir comment chacun s'organiser dans ce moment exceptionnel de notre existence.

**Nous avons pu constater que la solidarité familiale ou de voisinage fonctionne sans aucun raté**, en particulier pour prendre le relais des courses pour l'alimentation. C'est une réelle satisfaction de voir combien les julirosiens sont en lien et à l'écoute des autres ! D'autre part, **un certain nombre de commerçants de la commune** (*L'Os à la Bouch'*, *La Malle aux Fleurs* pour les fruits et les légumes, la boulangerie, *Le Moulin des Saveurs*, *La Cave des Rosiers*) **peuvent livrer à domicile sur simple appel de nos aînés.**

**Autre initiative, la confection de 6 134 masques exactement au profit de chaque julirosien, petits et grands.**

Plus de 70 couturières du village ont répondu pour relever le défi. La première distribution de tissu a eu lieu le mercredi 15 avril devant l'espace Nelson MANDELA en respectant bien entendu les gestes barrières. Élus et bénévoles ont coupé tissu, élastique et donné à chacune une bobine de fil et une notice de



confection. La mairie ayant commandé 350 mètres de tissu, 3 000 mètres d'élastique et une centaine de bobines, le challenge à relever semblait haut placé ! À l'issue de cette première distribution, on peut dire que nos 70 couturières ont été vraiment à la hauteur avec plus de 150 mètres de tissu emportés représentant 2 600 masques ! Nous avons recommencé l'opération la semaine 17 avec un rendez-vous le jeudi 23 avril toujours au même endroit. **Ainsi, nous pensons être prêts le 11 mai, date de principe du démarrage du déconfinement pour offrir au moins deux masques à chaque julirosien.** Nous remercions chaleureusement

tous les acteurs de cette belle mobilisation qui restera gravée dans nos mémoires.

**Mais sur le fond, nous sommes très en colère sur la manière dont cette épidémie a été gérée par ce gouvernement et en particulier sur la gestion des masques dont on nous a dit au départ « que ça ne servait à rien » pour finir par reconnaître qu'il faut absolument en porter.** Tout ceci parce que la pénurie de masques, l'incapacité de l'État de le reconnaître et la course éperdue et pathétique pour reconstituer les stocks fera partie des gros scandales de la gestion de cette épidémie.

## MASQUES : HOMMAGE AUX COUTURIÈRES

Grâce à la mobilisation de près de 75 couturières qui se sont lancées dans l'aventure, nous avons pu confectionner plus de 6 000 masques au profit des julirosiens. Avec une mention particulière pour Corinne et Éric TALBOT et à Françoise MARTINEZ qui à eux seuls ont fabriqué plus de 1 000 masques

**Un grand MERCI à tous les bénévoles et aux élus qui se sont impliqués pour que ce challenge réussisse.**

Nous aurions souhaité la même détermination et surtout la même anticipation de la part de l'État pour que les moyens de prévention soient à la hauteur de cette épidémie...

Nous déposons d'ores et déjà dans votre boîte aux lettres, deux masques qui peuvent être lavés à 60° ou passés au « fer à vapeur », réglage « coton » ou « forte vapeur » suivant les fers.

En ce qui concerne les masques à destination des enfants, vous voudrez bien nous faire part de vos besoins aux numéros de téléphone suivants :

- Mairie : 04 66 86 00 59
- Loïc LANOË : 06 32 25 86 52
- Serge BORD : 06 60 03 12 90
- Facebook : commune de Saint Julien les Rosiers



Avec notre entier dévouement.  
Pour le Conseil Municipal et les couturières bénévoles,  
Le Maire, Serge BORD

# C.C.A.S

(Centre Communal d'Actions Sociales)

Nous assurons depuis quelques années le transport de nos aînés qui participent au Club le jeudi après-midi à la salle Jean BISCARAT. Nous avons décidé, à partir de la mise en fonction du nouveau conseil municipal, d'assurer la gratuité pour ces déplacements et de l'étendre sur le secteur d'Arbousse pour une « sortie courses » un jour par semaine.

Ces transports seront toujours assurés par Autonom'Services que nous remercions pour leur dévouement et leur professionnalisme au service des plus âgés de la commune.



## Questionnaire destiné aux habitants d'Arbousse et Cercafiot

NOM, prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

**1<sup>er</sup>)** La mise en service d'une navette pour assurer vos courses une fois par semaine vous paraît-elle

**Judicieuse ?**

OUI

NON

**2<sup>e</sup>)** Dans le cas d'une réponse positive, souhaitez-vous emprunter notre navette mise à disposition

**Gratuitement ?**

OUI

NON

**3<sup>e</sup>)** Quel jour vous semble le plus approprié pour ce genre de déplacement :

→ Lundi (jour de marché) : de 13h30 à 15h30

→ Mercredi

→ Vendredi

le matin

ou

l'après-midi

**3<sup>e</sup>)** Avez-vous un magasin de prédilection ?

Intermarché

Centre ville

Super U

Autre précisez : .....

Merci de retourner ce questionnaire en mairie avant le .....



# La Main Au Panier (depuis 2009)

**La MAP de Saint Julien les Rosiers, un acte citoyen pour satisfaire nos goûts des bonnes choses !**

**Vous avez envie de manger sain et de faire vivre les producteurs locaux ? Adhérez à la MAP !**

La MAP est une association née il y a plus de 10 ans, qui propose l'accès à une alimentation biologique tout en garantissant un revenu satisfaisant à des producteurs des environs.

### Chaque semaine :

- En été, deux jeunes maraîchers de Mialet, Cyrille Beresnikoff et David Sautet, rejoints en hiver par l'ASPI les Jardins de Montmoirac, partagent leurs récoltes de légumes biologiques entre adhérents
- Cyrille propose aussi des œufs de poules élevées au jardin
- Une boulangère de Bouquet, Flavie Millet, produit ses farines et nous propose différents pains au levain produits selon la charte de l'agriculture biologique.

**La distribution a lieu tous les mardis de 19h à 19h30, dans la bonne humeur et avec la participation active des adhérents.**

Et pour satisfaire les gourmands, **tous les premiers mardis de chaque mois se tient un marché bio** où vous trouverez : fromages et yaourts de chèvres, huile d'olive, café, miel, chocolats, pois chiches, safran, pâtes sèches, noix, huile de noix, amandes suivant la saison, cosmétiques. Vous trouverez aussi, sur commande, de la viande de volaille, de chevreau et d'agneau.

Venez nous rencontrer un mardi à l'espace Nelson Mandela où se tiennent les distributions, ou retrouvez-nous sur :

<https://lamainaupanier30340.wordpress.com/>

Page facebook : **La Map 30340**

Nous avons aussi une adresse mail : [lamap30340@gmail.com](mailto:lamap30340@gmail.com)



## ■ Emplois saisonniers

L'année 2020 sera une année très particulière dans le fonctionnement de la collectivité. En effet, ces dernières années, nous avons l'habitude de recruter des jeunes pour leur permettre d'effectuer des « emplois saisonniers », ceci afin de rendre service à la commune et de leur attribuer en contrepartie une rémunération pour satisfaire leurs besoins d'autonomie (études, permis de conduire, ...). Nous sommes contraints aujourd'hui, au moment où nous écrivons ces lignes, de repenser l'entretien des postulants car nous n'avons aucune lisibilité sur la date de reprise effective des services et des activités qui s'y rattachent. Cependant la volonté des élus est d'en recruter malgré tout. Bien évidemment, ces mesures sont indépendantes de notre volonté face à une situation que nous ne maîtrisons pas.

## ■ Bon à savoir

### → Le tour de France

Le tour de France dont la date a été reportée, passera dans la commune en empruntant le CD904, le jeudi 3 septembre en début d'après midi, aux alentours de 13h30.

→ Alès Agglomération attribue une subvention de 200€ aux particuliers qui installent une structure solaire photovoltaïque et thermique (voir avec la direction du développement durable).

→ Le pôle de développement du territoire dans le cadre des attributions des aides à la pierre peut octroyer des subventions aux propriétaires bailleurs privés (programme amélioration de l'habitat).

→ Alès Agglomération octroie également une subvention (500€) aux acheteurs d'une voiture électrique (voir service du développement durable de L'Agglo d'Alès).



## EMBELLISSEMENT

**La fameuse "Main qui Accueille" si chère à notre commune qui trône maintenant depuis quelques années déjà sur le rond-point à son entrée a bénéficié d'un coup de jeune bien mérité.**

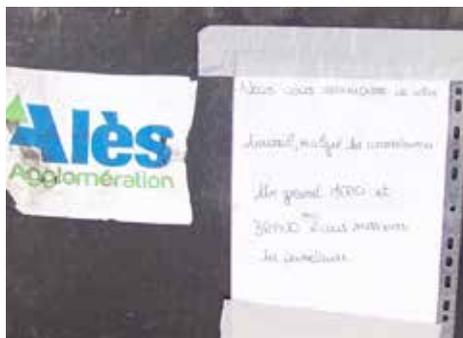
L'équipe de la voirie n'a pas ménagé ses efforts afin de repenser le giratoire dans son ensemble et pas seulement la main, un grand bravo à eux.

Le résultat est saisissant, et révèle toute sa splendeur une fois la nuit tombée. Et si vous ne nous croyez pas sur parole, venez donc voir par vous-même à l'occasion, vous tomberez à coup sûr sous le charme.

## HOMMAGE AUX ÉBOUEURS, À TOUT LE PERSONNEL CHARGÉ DE L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS ET DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le début de la pandémie et du confinement, à Saint Julien les Rosiers, comme sur tout le territoire de l'Agglo, le service de collecte est assuré régulièrement.

• Benne à ordures, La Roque



Des dessins et des mots remerciements ont été affichés sur les conteneurs dans le village de Saint Julien les Rosiers, au chemin de la Roque et aussi chemin de Saint Martin. Pendant cette épidémie de Coronavirus, les éboueurs continuent de collecter les déchets ménagers. Des Julirosiens adultes mais aussi des enfants du village ont choisi de rendre hommage à ces salariés de l'ombre. Ainsi, ils ont déposé des dessins sur les conteneurs. On peut y lire notamment : « Merci pour votre travail » « Merci pour votre courage ».



• Benne à ordures ménagères, chemin de Saint Martin

## MERCI AU LION'S CLUB « VALLÉE DES GARDONS »

À l'initiative de Hervé HUPRELLE et de Jean CHEVALIER, membres imminents du Lion's Club « Vallée des Gardons » qui ont offert au CCAS de notre commune 300 € en bon d'achat alimentaire à prendre chez PROMO CASH, nous avons pu faire sept colis à destination de familles julirosiennes qui se trouvent en grande précarité.

Lors de la distribution, ces familles ont témoigné de leur reconnaissance à un moment où cette initiative tombait à point nommé compte-tenu des mesures drastiques du confinement et de la difficulté des associations caritatives de répondre aux demandes.

**Nous devons saluer ces hommes qui nous permettent de vivre dans de bonnes conditions d'hygiène.**

Rendons leur ici un vibrant hommage car tous les matins, ponctuellement très tôt vers trois heures du matin, ils s'acquittent de leur tâche avec une grande conscience professionnelle. Ils gèrent l'enlèvement des ordures ménagères mais aussi celui des points d'apport volontaire qui sont régulièrement victimes d'incivilités, avec des déchets de toute sorte de partout, que même le confinement n'a pas arrêté. Ces salariés qui exécutent une tâche difficile et ingrate, mais ô combien nécessaire, indispensable.

La pandémie et le confinement les a révélés, ces invisibles que notre président et d'autres avec lui ont reconnu que c'était eux qui faisaient tourner la nation en ces temps difficiles et que ces gens essentiels à l'hygiène de notre espace de vie, étaient les plus mal payés. Gageons que cela sera corrigé et leur métier reconnu à la juste valeur.

Alors nous leurs disons, « **MERCI, MERCI, MERCI !** Courage et surtout, prenez soin de vous ».

**Espérons que la prise de conscience du travail effectué par ces salariés soit bénéfique et que l'on verra cesser les incivilités dans les bennes de collecte des ordures ménagères ainsi que dans les points d'apport volontaire.**

## MERCI À LOÏC LANOË, NOTRE POLICIER MUNICIPAL



Depuis le début de l'épidémie, Loïc LANOË, notre policier municipal se trouve sur tous les fronts, aux quatre coins de la commune.

Par sa présence rassurante et très professionnelle, il veille à la bonne observance des arrêtés de confinement, il va voir les personnes vulnérables, il passe chez les commerçants pour donner des « autorisations de sortie », il fait le tour de la commune pour être à l'écoute des besoins, il gère avec la gendarmerie les faits délictueux, il travaille en étroite collaboration avec le maire, s'attachant à être tous les jours présent et à l'écoute des priorités. Ces missions de service public qu'il exerce avec efficacité et passion au plus près des besoins sont au cœur des priorités de gestion d'une commune. Merci à Loïc de les incarner avec autant de talent.

8 MAI 2020

## Une triste cérémonie

Mesures sanitaires obligent cette cérémonie de la fin de la guerre 39-45 fut commémorée en petits comités et surtout sans la présence des enfants.



Étaient présents :

Mr. Pfeuffer, le nouveau président des Anciens Combattants  
M. André Perchat, son vice-président  
Jacky Valy, notre Conseiller Départemental  
M<sup>me</sup> Abiba Georges, déléguée aux Armées  
M. Eric Plantier, le 1<sup>er</sup> adjoint  
M. Serge Bord, notre maire  
Mr. Jean-Louis Causse, le porte-drapeau.

Malgré ces circonstances exceptionnelles les élus de la République et l'association des Anciens Combattants restent les garants du devoir de mémoire avec toujours autant de respect et de reconnaissance pour le sacrifice consentis par nos Aînés.

## UN CENTENAIRE FRINGANT !

Entouré de toute sa famille, enfants et petits-enfants réunis autour de lui, M. Chaptal a fêté comme il se doit ses 100 printemps dans sa maison avec une gaieté communicative.



En effet, bon pied, bon œil, M. Chaptal ne laisse à personne le soin de faire la conversation, ponctuant ses propos d'anecdotes savoureuses concernant ses souvenirs professionnels au Canada et la rencontre de son épouse dans un cinéma de Province. C'est un bonheur que de le voir ainsi, ayant quasiment gardé toute son autonomie et savourant le plaisir de conduire encore une voiture pour de petits trajets.

**Le Maire et Bernard Martin, adjoint au CCAS, avaient tenu à le rencontrer au milieu des siens pour marquer ce moment rare où l'on passe de deux à trois chiffres avec une étonnante facilité !**

La mémoire encore très active et l'humour malicieux conférant à ce Julirosien haut en couleurs, un côté irrésistiblement sympathique que nous souhaitons garder longtemps sur la commune.

**Bon anniversaire M. Chaptal, de la part de tous les Julirosiens !**

## Adieu Marcel

**Marcel, c'était avant tout un gentil qui était reconnu en tant que tel sur la commune et au-delà.**



Après un parcours brillant et remarqué au sein du SDIS d'Alès, il avait notamment participé à des « opérations spéciales » avec le contingent français des pompiers sur le théâtre des catastrophes naturelles particulièrement graves. Il avait fait valoir ses droits à la retraite et coulait un repos bien mérité avec sa famille qui vivait à proximité.

Notre collectivité travaillait avec lui depuis plusieurs années au niveau de l'entretien ou du remplacement des bornes d'incendie. C'était toujours un plaisir que de partager ces moments où sa conscience professionnelle faisait merveille.

Nous garderons de Marcel le souvenir d'un homme profondément humain, très apaisant, sans jamais lever un mot plus haut que l'autre où sa compagnie était recherchée justement pour le calme et la sérénité qui émanait de sa personne.

À toute sa famille, à sa femme Viviane, à Roselyne, la mère de ses enfants, à Nicolas, Céline, Audrey, Rémy, à ses petits-enfants Julian, Evans et Elsa, à La Boule de l'Amitié où il aimait se ressourcer, nous présentons nos sincères condoléances et l'assurance de toute notre compassion.

## Fortun'art 2020

Du 6 au 8 mars dernier s'est tenu le salon Fortun'art. Soixante deux exposants ont présenté leurs œuvres. Photographies, peintures, pastel, sculptures sur bois ou en fer, céramiques, créations de bijoux..., comme chaque année depuis maintenant douze ans, toutes les formes d'art étaient mises à l'honneur.



### Plusieurs particularités et changements cette année.

D'abord le **changement de date** avancée de la fin du mois de mars habituel au début de ce mois à cause du déroulement des élections municipales.

Ensuite un autre changement puisque le **bureau de l'OMC**, qui organise ce salon, a été **renouvelé** presque en totalité quelque temps avant.

Et aussi que cette **édition était dédiée en hommage à Yvon JAHIER**, décédé depuis peu, qui était un poète et auquel un espace avait été réservé pour exposer ses textes. Yvon a été un précurseur de Fortun'art car il avait fait partie des créateurs du salon du violon d'Ingres, dont les plus anciens se souviennent certainement

Tous les artistes ont pu, durant le salon échanger avec le public, qui s'était déplacé malgré le fait qu'on commençait à parler de

Coronavirus, autour de leur passion et faire apprécier leur talent. Quelques démonstrations bienvenues ont pu donner du sens à leurs travaux. Cette grande et belle diversité est aussi un moment convivial. C'est là, la vraie richesse de Fortun'Art.

**Cette année, l'invitée d'honneur était Valérie MARTRE**, qui réalise des pastels de portraits de femmes à partir de photos, des tableaux d'une grande réalité et sensibilité. Elle dit avoir redécouvert cette passion après une interruption de douze ans, à la suite d'un drame familial.

**Claire Lise CREISSEN a animé une conférence le dimanche 8 mars.**

Le thème était en rapport avec la journée internationale des droits des femmes, portant sur les muses qui ont permis aux grands peintre de façonner les plus belles images avec un regard particulier sur le XIX<sup>e</sup> siècle. Son exposé argumenté et fouillé a passionné un public venu nombreux. Certains ont regretté que le sujet n'ai pas été plus accès sur le côté féministe en rapport avec l'importance qu'ont eu ces femmes sur les œuvres et leur propre réussite.

**L'APE a assuré buvette et restauration durant le week-end.** Une prestation indispensable pour le bon déroulement d'un tel évènement.

Un grand merci à eux et également au personnel communal qui a permis la mise en place du salon ainsi qu'aux bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ce salon.

Tous les artistes, mus par le désir de partager et d'échanger, se sont donnés d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.



# L'activité de la Médiathèque

La médiathèque située dans l'enceinte de l'Espace Nelson Mandela vous accueille tous les jours de la semaine sauf le lundi (voir horaires sur le site de la commune).

17221 documents sont à votre disposition (16055 en fonds propre) ;

1166 prêtés par la DLL département du Gard) : romans, romans policiers, biographies, albums, romans enfants, romans ados, mangas, BD, documentaires, CD, DVD, revues, ...).

Pour l'année 2019, 11311 prêts (4030 secteur adultes) ;

7282 jeunesses ont été effectués représentant 3426 entrées dans l'établissement.

539 nouvelles acquisitions ont été faites (261 adulte ; 278 secteur jeunesse).

**La médiathèque compte à ce jour 955 lecteurs actifs de la commune ou des communes environnantes.**

## Accueil des élèves

13 classes fréquentent régulièrement les lieux, des lectures leur sont proposées ainsi que prêts de documents concernant l'école élémentaire.

Il est important de noter la fréquentation régulière de jeunes ados particulièrement intéressés par le rayon mangas.

■ Deux employées salariées, Chantal et Audrey ainsi que de bénévoles apportant une aide précieuse au bon fonctionnement de ce lieu culturel.

■ Deux fois par mois, deux bénévoles vont proposer des livres au Club de l'Amitié aux personnes ayant des difficultés de déplacement.

Pour l'année 2020 un **budget d'environ 9000€ a été attribué dont 6650€ pour l'achat de livres**, le restant est utilisé dans l'achat de petit matériel en particulier équipement des documents ainsi que pour les différentes animations.

**Des actions culturelles sont proposées tout au long de l'année** : rentrée littéraire, soirées thématiques, accueils d'auteurs,... Avant chaque vacance scolaire Audrey anime un atelier accueillant une vingtaine d'enfants sur inscription.



## Objectifs à venir

**Projet d'extension** ce qui pourrait permettre un service d'accès public à internet ainsi que la création de portail web et de catalogue en ligne mais aussi gratuite pour tous. **N'hésitez pas à pousser la porte de la médiathèque !**





Nous diffusons ci-dessous seulement l'intitulé de la délibération mais celle-ci est consultable en mairie.

#### Délibérations du 5 décembre 2019

**D 2019 72** - Modalités de réalisation des heures supplémentaires et complémentaires des agents de la collectivité

**D 2019 73** - Décision modificative N°1 Budget Lotissement Cœur de Village.

**D 2019 74** - Décision modificative N°1 Budget Eau

**D 2019 75** - Décision modificative N°4 Budget général.

**D 2019 76** - Attribution de subvention pour ravalement de façades (M. RANNOU Alain).

**D 2019 77** - Demande de subvention auprès de l'État pour l'achat d'urnes électorales.

**D 2019 78** - Convention de partenariat pour le développement de la lecture publique et du soutien au fonctionnement et à la gestion de la bibliothèque entre le département du Gard et la commune de St Julien les Rosiers.

**D 2019 79** - Attribution des marchés de travaux. Travaux VRD lotissement Cœur de Village.

**D 2019 80** - Attribution des marchés de travaux : aménagement sécuritaire sur le CD 316.

**D 2019 81** - Demande de Fonds de concours - Travaux de mise en sécurité de la voirie.

**D 2019 82** - Modification du tableau des effectifs des emplois communaux.

**D 2019 83** - Régime indemnitaire : instauration de l'indemnité spéciale mensuelle de fonctions des chefs de service de police municipale pour la filière Police.

**D 2019 84** - Subvention à l'Office Municipal de la Culture. Solde annuel : présentation du rapport d'activité.

**D 2019 85** - Appel à projet - Signature d'un contrat de partenariat pour la réalisation de 10 maisons abordables avec l'entité « Maisons Serge OLLIVIER » et détermination du prix définitif de vente des terrains.

**D 2019 86** - Ouverture d'une ligne de trésorerie de 300 000 € à la Caisse d'Épargne.

**D 2019 87** - Acceptation du retrait des communes d'Allègre-les-Fumades et de Navacelles du Syndicat d'adduction d'eau de l'Avène au 31 décembre 2019.

**D 2019 88** - Subvention exceptionnelle à l'association sportive de Ladrecht - 35<sup>e</sup> édition de la course de LADRECHT.

**D 2019 89** - Compétence pluvial urbain : autorisation donnée à M. le Maire de signer une convention avec Alès Agglomération confiant la gestion du fonctionnement de ce service et de ces équipements à la commune.

**D 2019 90** - Création de la réserve communale de sécurité civile.

#### Délibération du 30 janvier 2020

**D 202001 : Demande de subvention dans le cadre du FIPD** - Installation de la vidéo protection sur la commune. Pour rappel, la mise en place de la vidéo protection sur la commune a

fait l'objet d'une consultation citoyenne organisée le 9 février 2019, où les citoyens se sont prononcés à près de 69% favorablement à son installation. Ce projet vise à assurer la sécurité et la tranquillité du domaine public communal, face aux nombreuses incivilités, dégradations des équipements publics, vandalismes, relevés sur la commune. Le Conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

. de solliciter l'aide financière de l'État au titre du FIPD 2020 ;

. d'établir le financement prévisionnel comme suit :

- Subvention de l'État FIPD : 40% 17 665.54 €

- Fonds propres ou emprunt : 60% 26 498.31 €

**D 2020 02 : Demande de subvention dans le cadre de la DETR et du Pacte Territorial**

Maison de santé pluridisciplinaires et surface dédiée au projet d'intérêt économique. Le lotissement Cœur de village, situé au centre de la commune à proximité immédiate de la mairie, des écoles, du stade, des salles municipales, des installations sportives, de la poste comprend 5 macro-lots sur un total de 2 hectares. Le Conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

. de solliciter l'aide financière de l'État au titre de la DETR 2020

. d'établir le financement prévisionnel comme suit :

- Subvention de l'État DETR : 30% 195 636 €

Subvention du Département du GARD : 30 % 195 636 €

- Fonds propres ou emprunt : 40 % 260 848 €

**D 2020 03 : Lotissement Cœur de Village - Vente de terrain : macro-lot N°5 de 2639 m<sup>2</sup> à la SEGARD** (Société d'aménagement et d'équipement du GARD). Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, à l'unanimité :

- approuve la vente de la parcelle formant le macro-lot N°5 du lotissement Cœur de Village de 2639 m<sup>2</sup> moyennant le prix de 44.33 € HT le m<sup>2</sup>, soit pour les 2639 m<sup>2</sup> un prix total de 117 000 € HT, à la SEGARD.

- autorise M. le Maire à poursuivre la réalisation de cette aliénation par acte dressé devant notaire avec la SEGARD, étant spécifié que tous les frais relatifs à la conclusion de cette vente sont à la charge de la SEGARD.

**D 2020 04 : Subvention au Centre social Le kiosque pour les activités Bouge tes vacances et Mercredis malins.** Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité décide de verser une subvention exceptionnelle de 4 044 € au Centre social Le kiosque.

**D 2020 05 : Amende de police - Travaux de mise en sécurité de la voirie CD 316 - Cheminement piéton dans le vieux village de St Julien.** Cette opération spécifique à la traversée du village, issu du programme global d'aménagement du CD 316, s'élève à 41 412 € HT, et permettra de sécuriser piétons et automobilistes dans la traversée du vieux village, axe très fréquenté de la commune. L'ensemble des dispositions du projet implique une dépense globale prévisionnelle hors taxes estimée à 41 412 € HT soit 49 694.40 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ce projet et décide de demander une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

**2020 06 : Acquisition d'un broyeur de végétaux - Demande de subvention dans le cadre de la DETR.** La commune souhaite faire l'acquisition d'un broyeur de végétaux, à l'utilisation du service Espaces verts de la commune. Ce matériel permet de valoriser les déchets de taille et de produire du broyat. Le Conseil, l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, décide avec 2 abstentions et 17 voix POUR :

. de solliciter l'aide financière de l'État au titre de la DETR 2020

. d'établir le financement prévisionnel comme suit :

- Subvention de l'État DETR : 7 558 € 40%

- Fonds propres ou emprunt : 11 337 € 60%

#### Délibérations du 20 février 2020

En préambule, M. le maire explique le contexte du PLU et les orientations qui président à son élaboration. « *En matière d'assainissement, je me félicite de l'effort que nous avons fait de reprise des réseaux en plusieurs endroits de la commune, et ceci pour un programme d'investissement conséquent dont le but est non seulement d'améliorer les conditions de vie de nos administrés, mais aussi d'apporter des réponses en matière de qualité environnementale. En matière des eaux pluviales ensuite, zonage qui n'existait pas lors de l'élaboration de notre PLU en 2013, petit dernier des prescriptions gouvernementales auxquelles on ne peut se soustraire et qui vient alourdir également le coût d'ensemble de ces documents. S'il est important de prendre en compte le risque « inondations » par les eaux de ruissellement (ne pas confondre avec les eaux de débordement...) pour nos populations afin de prévenir et de bien repérer sur la carte les zones impactées, il n'en reste pas moins que ces études ont un coût réel pour les budgets communaux. Comme pour le PLU, ces deux zonages ont fait l'objet d'une enquête publique du 17 octobre au 16 novembre 2019. Pour ce faire, nous partageons la position de l'État et celle du SCOT de réduction de près de la moitié (40%) de la consommation foncière, ce qui constitue un effort significatif compte-tenu de l'histoire et de la pression immobilière que connaît la commune par sa bonne réputation et sa force d'attractivité.*

Ensuite, dans la perspective imminente du passage à plus de 3500 habitants et de l'évidence de réaliser un cœur de village, l'État via le Préfet du Gard a trouvé tout à fait pertinent l'élaboration du projet cœur de village en prenant en compte la livraison d'une quarantaine de logements à loyers modérés pour les Juliroisiens confrontés au problème récurrent du manque d'offre locative à des prix abordables. Je continue de penser que le brassage des populations, la mixité sociale, la diversité des origines et des provenances sont des facteurs d'enrichissement pour chacun d'entre nous et des occasions de découvrir, de partager et d'échanger.

Aujourd'hui, dans cette société cloisonnée et individualiste, les jeunes n'ont jamais eu autant besoin des aînés et inversement. Parions donc sur le « bien vivre ensemble en intergénérationnel ». On le voit, un document d'urbanisme comme le nôtre, c'est plus qu'un document, c'est une certaine conception de la vie et de notre place au sein de la cité. C'est prendre en compte

comme boussole, comme priorité absolue, l'intérêt collectif. C'est contribuer au « bien vivre ensemble » de nos administrés. Ce travail, pour qu'il soit le plus objectif possible est soumis à des règles drastiques sous le regard des services, des administrations et de l'État. Il est le fruit d'un partenariat étroit et exigeant, souvent long et semé d'embûches. C'est ce qui explique peut-être que certains élus d'autres communes ont renoncé à élaborer leur document d'urbanisme s'en remettant à l'agglomération qui, dans les années à venir, proposera un PLUI. Pourtant, nous venons de le voir, l'élaboration d'un tel document est l'essence même du rôle de l'élu de proximité qui connaît son territoire et qui, avec courage et persévérance, parvient-, comme c'est le cas pour nous ce soir, à la fin de ce qui a été quand même le « parcours du combattant » avec fierté et un certain panache à quelques jours des élections municipales. Je voudrais, pour terminer, remercier vivement Henri LAZAREWICZ et sa commission urbanisme, pour l'ampleur du travail entrepris sans jamais se décourager, y associer Mylène AGNIEL, notre « Madame Urbanisme », Stephan LOPEZ, notre secrétaire général, un œil toujours rivé sur la procédure et sa validation. »

**D 2020 07 : Approbation du zonage d'assainissement des eaux usées.**

**D 2020 08 : Approbation du zonage d'assainissement des eaux pluviales.**

**D 2020 09 : Approbation du dossier du Plan Local d'Urbanisme.** Considérant que le projet de PLU tel qu'il est présenté au Conseil Municipal et ci-annexé, en intégrant les ajustements présentés en annexe de la délibération est prêt à être approuvé. M. le maire propose au conseil municipal d'approuver le Plan Local d'Urbanisme.

Le conseil municipal a approuvé le PLU avec 5 abstentions et 14 voix POUR. **Tous les documents sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.**

**D 2020 10 : Instauration du Droit de préemption urbain.** Le conseil municipal a approuvé l'instauration du droit de préemption avec 5 abstentions et 14 voix POUR

**D 2020 11 : Convention de partenariat avec le Centre Social Le kiosque et la commune de Saint Julien les Rosiers.**

**D 2020 12 : Convention d'engagement réciproque avec l'établissement public de coopération culturelle du Pont du Gard – Accès gratuit au site du Pont du Gard.**

**D 2020 13 : Cession à l'euro symbolique.** Parcelle de la propriété de M. MATHIEU Jean-Louis, AD n°252 de 41 m<sup>2</sup>, impasse de la Font d'Alveyre

**D 2020 14 : Demande de subvention auprès de la Région OCCITANIE pour la création d'une Maison de santé pluridisciplinaires et de surface de commerces.** Pour rappel, le montant pour acquérir ses surfaces de ce projet s'élève à 407576 € TTC pour la maison de santé pluridisciplinaire et 374968 € TTC pour les commerces et services (soit au total 652120 € HT et 782544 € TTC).

Le nouveau plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- subvention de l'État DETR : 30% 195 636 €

- subvention du département du GARD : 30% 195 636 €

- Subvention de la région OCCITANIE : 20 % 130 424 €

- Fonds propres ou emprunt : 20% 130 424 €

Le conseil municipal a validé à l'unanimité cette demande de subvention.

## BILLET D'HUMEUR

### Juste quelques réflexions du matin...

Nos dirigeants semblent découvrir les vertus du service public après les avoir remises en cause et affaiblies années après années. C'est grâce à ces services et en premier lieu les services de santé que le pays est aujourd'hui maintenu à flot et par la suite pourra redémarrer. Mais aussi aux pompiers, aux policiers, aux gendarmes, aux enseignants, aux fonctionnaires territoriaux... qui assurent au quotidien les tâches indispensables au fonctionnement juste et équilibré de notre pays.

Regardons à l'inverse, et sans vouloir donner de leçon, ce qui se passe aux États Unis. Comment la première puissance mondiale peut-elle se retrouver malheureusement du jour au lendemain avec des dizaines de milliers de mort et des millions de chômeurs (18 millions à ce jour !) ? Parce qu'il n'existe pas de système de santé à la hauteur et encore moins de protection sociale.

Et que l'on ne nous dise plus qu'il n'y a pas d'argent pour cela, quand soudainement on peut débloquer des centaines de milliards du jour au lendemain. Oubliée en France la rigueur européenne du 3 % (qui n'a d'ailleurs jamais eu aucune justification) !

Et surtout que l'on ne commence pas à nous reparler de rigueur dans les prochaines années et qu'il nous faudra compenser tout cela (retraites ? temps de travail ?).

Commençons tout simplement peut-être à reconnaître la valeur des hommes et des femmes en fonction de leur humanité et non pas de ce qu'ils peuvent rapporter. On se rendra alors vite compte qu'une infirmière a plus de valeur qu'un footballeur ou une youtubeuse ! Ainsi, le salaire d'un footballeur pourrait financer 500 infirmières par mois.

De même, un hôpital coûte environ 90 millions à la construction et 175 millions de fonctionnement par an. Alors que, l'évitement fiscal de nos grands groupes français LVMH, BNP PARIBAS, TOTAL, BOUYGUES... sans compter les GAFA, représente selon plusieurs sources concordantes environ 60 milliards par an. Soit de quoi financer plus de 200 hôpitaux de 500 lits par an !

Il en va de même pour nos éboueurs, nos caissières, nos agriculteurs, nos chercheurs, nos enseignants, nos postiers et bien d'autres encore qui contribuent chacun à leur niveau au bien-être et à l'équilibre de notre société. La valeur humaine de ces personnes est, quoiqu'on en pense, équivalente à celle d'un Bernard Arnault, d'une Liliane Bettancourt ou encore plus d'un Neymar !

Je ne suis malheureusement pas convaincu, malgré les discours de circonstances, que ces valeurs soient remises dans l'ordre dans les prochains mois et les prochaines années.

À nous tous de profiter de ce temps suspendu pour méditer à tout ça et agir, chacun à sa place, à remettre le monde dans le bon ordre.

Bon courage à tous...

## GESTION DE CRISE ET D'ALERTE

## Gédicom, plus que jamais

La triste période que nous vivons aura eu le mérite de mettre lumière l'importance de la communication. Notre site internet, le panneau d'information, facebook, twitter, la diffusion via courrier dans les boîtes à lettres... Nous avons tous à un moment ou à un autre été convaincus que tout cela suffisait bien, voire même que certains de ces vecteurs étaient peut être être superflus.

Nous savons aujourd'hui qu'il n'en est rien.

En partenariat avec Alès Agglomération, le service GÉDICOM a été mis en place il y a quelque temps déjà.

Principalement orienté sur la prévention (alerte météorologique, canicule, neige, ...), ce moyen de communication peut être étendu à une communication plus traditionnelle, ainsi qu'à des sondages dans le cadre de la démocratie participative.

GÉDICOM permettra de transmettre l'information à toute la population, via messages vocaux sur les téléphones, fixe ou mobiles. Notre objectif principal étant de pouvoir relayer l'information en cas d'alerte météorologique ou de tout autre événement climatique aux sinistres importants sur notre commune et ainsi d'assurer la sécurité de toutes et de tous !

Vous trouverez le lien d'inscription en première page de notre site internet :

[www.saintjulienlesrosiers.fr](http://www.saintjulienlesrosiers.fr) et notre page Facebook.

Restez connectés !

Si vous connaissez des personnes ne possédant aucun accès à internet, n'hésitez pas à les inscrire (avec leur accord cela va sans dire), c'est gratuit !

Notre système ALERTE CITOYEN qui nous permettait d'envoyer des SMS à une partie de la population (seulement ceux qui on fait la démarche de s'enregistrer) va donc disparaître au profit de cette nouvelle forme de communication.

**Nous invitons donc toutes les personnes inscrites sur ALERTE CITOYEN à s'inscrire et migrer vers GEDICOM.**



## FICHER D'INSCRIPTION GEDICOM

En complément de l'article ci-dessus, voici les informations à remplir et à retourner en mairie si vous n'avez pas de moyen pour vous inscrire via internet.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

N° de téléphone mobile .....

N° de téléphone fixe .....

Adresse mail .....

Merci de remplir le maximum de champs afin que nous puissions vous prévenir de la manière la plus efficace possible en cas de problème. Il vous suffira ensuite de déposer ce bulletin à l'accueil de la mairie afin que nous validions vos données numériquement.

Je, soussigné ....., autorise la Mairie de Saint Julien Les Rosiers à rentrer les données fournies ci-dessus sur le serveur GEDICOM.

Date et signature

## ■ Bien vivre ensemble

La période d'été qui arrive est aussi l'occasion de faire une piqûre de rappel sur ce qui empoisonne la vie lorsque ces phénomènes sont répétés et en particulier le bruit.

Attention aux soirées répétées qui se prolongent à des heures indues, aux pétarades des deux roues, aux engins à moteur qui sévissent le dimanche matin, aux chiens qui aboient une partie de la nuit... **Respectons la tranquillité de nos voisins !**

## ■ Pont du Gard

Gratuité pour les habitants de la commune.



La commune de St Julien les Rosiers et l'EPCC Pont du Gard ont renouvelé leur partenariat. Cette convention permet la gratuité d'accès au site du Pont du Gard pour les personnes domiciliées à St Julien les Rosiers contre le fait que la commune face de la publicité pour l'EPCC du Pont du Gard et publie des articles, photos et le nom de celui-ci. **Cela permet la gratuité du stationnement, de l'accès au site, de l'accès aux espaces muséographiques.** L'accès gratuit au site se fait sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois, justifiant du domicile à l'année dans la commune partenaire. La présente offre concerne exclusivement les personnes physiques et les entrées individuelles et ne s'applique pas aux professionnels, gîtes, entreprises, associations, collectivités ou établissements installés sur la commune.

INFORMATION MUNICIPALE  
SAINT JULIEN LES ROSIERS  
JUN 2020

Commission de rédaction, membres de la commission information : Serge Bord, Abiba Georges, Pierre Pic, Olivier Poudevigne, Virginie Prost.

Mairie Saint Julien Les Rosiers  
376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers  
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00  
mairie-les-rosiers@orange.fr  
infos@stjulienlesrosiers@orange.fr  
[www.saintjulienlesrosiers.fr](http://www.saintjulienlesrosiers.fr)

Jours et horaires d'ouverture  
du lundi au vendredi 8h30 à 12h - 13h30 à 17h  
sauf les mercredis après-midi  
Réalisation : Atelier du moulin, 04 66 25 77 00  
atelierdumoulin@wanadoo.fr

Ce journal  
a été imprimé à  
1750 exemplaires  
sur papier  
certifié PEFC